Image not found or type unknown

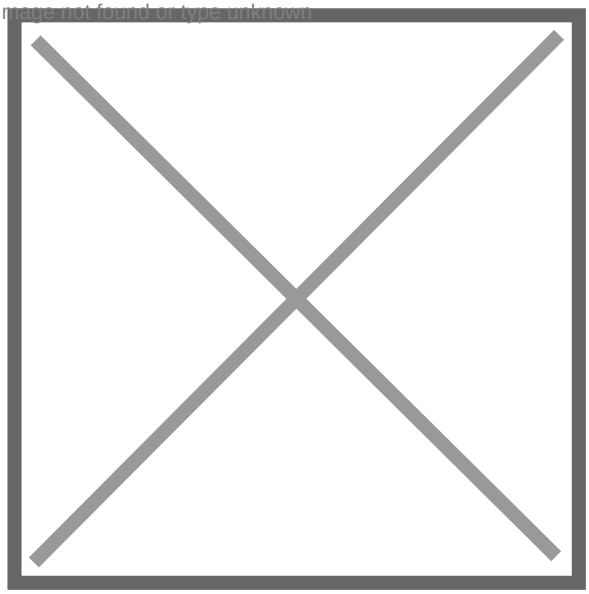

Changement de convention: passage à la convention du 04 juin 1983

Par **tartine**, le **06/10/2008** à **15:58**

Bonjour,
je suis employée dans une créche et nous devons appliquer une nouvelle convention: 04 juin 1983. Un DLA nous a proposé un questionnaire qui est trés restrictif à mon gout sur nos postes , nos responsabilités, nos devoirs...complétement différent des tableaux proposés par la nouvelle convention qui nous permettés de nous évaluer, comptabiliser un coefficient!
J 'aimerai savoir si c'est légal de baser notre entretien, avec ce DLA,à partir de ce document, afin de nous adjuger une pesée.
Peuvent ils fractionner notre salaire en y incluant une prime? (ils pensent que nous sommes actuellement trop payés!)
Merci pour votre réponse !
Bien sincérement...

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés